



Réseau Semences Paysannes

10 Place Clemenceau

47190 Aiguillon

Tel : 05 53 84 44 05

contact@semencespaysannes.org

www.semencespaysannes.org

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Procédure de demande d'adhésion

- 1) Envoi du présent formulaire d'adhésion rempli avec précision et accompagné du règlement de la cotisation.
- 2) La demande est ensuite examinée par le conseil d'administration qui la valide ou non. Les demandes d'adhésion individuelle sont d'abord renvoyées vers les organisations locales membres du RSP les plus proches. Elles sont examinées par le CA seulement si l'adhésion au groupe local n'a pu se faire.
- 3) Dans l'objectif d'inclure les nouveaux.elles membres actif-ves dans la vie du RSP, ceux-celles-ci s'engagent à participer avec le RSP à un temps d'échanges entre leurs adhérent-es (membres, administrateur-rices et salarié-es) et un-e représentant-e du RSP (administrateur-riche, salarié-e ou personne ressource locale) l'année de leur adhésion. Ce temps d'échange peut prendre la forme d'une formation portée par le RSP.

Chaque membre prend l'engagement de respecter les statuts de l'association et le présent règlement intérieur qui lui sont communiqués à son entrée dans l'association. Tou-tes les membres doivent également s'engager à respecter la charte de l'association et renvoyer un exemplaire de cette charte signée par leurs soins.

Raison sociale :

Date de la demande :

Nombre de salarié-es et/ou d'adhérent-es:

Adresse :

Tél :

Courriel :

Nom et contact de la personne référente sur le dossier :

Nom d'un-e membre du RSP qui pourrait vous parrainer :

Avez-vous dans votre région, une ou plusieurs associations qui adhèrent déjà au RSP ? Si oui, pourquoi n'adhérez-vous pas à l'une d'elles ?

(Voir la carte des membres

<https://www.semencespaysannes.org/les-semences-paysannes/membres-du-reseau.html>)

Description de l'activité ou de l'objet de l'association :

Raisons de la demande d'adhésion au Réseau Semences Paysannes :

- Pourquoi avez-vous envie d'adhérer au RSP ? / Qu'apportera cette adhésion à votre association ou structure ?

- Êtes-vous déjà acteur·rice de la biodiversité cultivée et/ou menez-vous des actions en faveur de la biodiversité cultivée ? Dans quelle(s) thématique(s) ? Céréales, potagères, vigne, arbo, PPAM, fourragères... (Description)

- Qu'est ce que vous pouvez apporter au RSP ?

- Souhaitez vous vous engager en tant que membre actif·ve ou sympathisant·e ?

Un·e membre actif·ve peut voter à l'AG, un·e membre sympathisant non. Les membres actif·ves sont des membres développant une activité de terrain pratique sur les semences paysannes et autour des produits qui en sont issus (boulangier·es, cuisinier·es, autres artisan·es...) et qui partagent leurs expériences de diverses manières dans le réseau : contribution à la vie du réseau (CA, AG, séminaires, rencontres...), partage d'informations sur les listes, participation à des projets partenariaux avec le RSP, actions de mise en réseau régionale/nationale (envoi de lots de semences, formations...).

A noter que les deux catégories actif·ves et sympathisant·es ne sont pas figées dans le temps : un·e membre sympathisant·e peut devenir actif·ve et inversement.

Actif·ve

Sympathisant·e

Cotisations 2025 :

Type d'adhésion	Tarifs d'adhésion
Organisation (active ou sympathisante)	180 € / an minimum
Individuelle (active ou sympathisante)	40 € / an minimum